

## Déclaration des charges liées à la mise en oeuvre du tarif spécial de solidarité



Nom du fournisseur	
Adresse	
Interlocuteur	
Téléphone	

Année au titre de laquelle les charges sont déclarées	
---	--

<b>Charges totales (V3+W2+M2+I4+G4)</b>	<b>0</b>	<b>euros</b>
---	----------	--------------

Déductions forfaitaires		
V1	V2	V3
Nombre de clients en contrat individuel	Consommation	Déductions forfaitaires
	MWh	Euros

Répartition de la clientèle selon la CAR		
X1	X2	X3
Nombre de clients		
0-1000 kWh/an	1000-6000 kWh/an	> 6000 kWh/an

Versements forfaitaires	
W1	W2
Nombre de clients chauffés collectivement	Versements forfaitaires
	Euros

Gratuité des mises en service (MES)		Abattement sur les déplacements pour impayés				Coûts supplémentaires de gestion				
M1	M2	I1	I2	I3	I4=I3-I1	E1	G1	G2	G3	G4 = G1+G2+G3
Nombre de MES gratuites	Recettes théoriques (=perte de recettes) en l'absence de la gratuité des MES	Recettes perçues au titre des déplacements en cas d'impayés	Nombre total de déplacements effectués (hors MES) <sup>1</sup>	Recettes théoriques en l'absence d'abattement sur les déplacements (hors MES)	Perte de recettes dues aux abattements sur les déplacements (hors MES)	Effectif supplémentaire dédié	Frais de personnel	Frais de gestion supplémentaires (hors G1 et G3) : SI, prestations externes, etc.	Remboursement aux organismes d'assurance maladie	Total des frais de gestion
	Euros	Euros		Euros	Euros	Nombre d'ETP	Euros	Euros	Euros	Euros
					0					0

<sup>1</sup> Préciser la répartition dans la note de synthèse entre les différentes interventions (coupure/rétablissement)

<sup>2</sup> Tous les montants doivent être déclarés hors TVA





